Conditions Générales de Vente - Location de l'Appartement à la Montagne

1. Introduction

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre [Nom du propriétaire / nom de l'agence], ci-après dénommé « le Propriétaire », et toute personne procédant à une réservation, ci-après dénommée « le Locataire », pour la location de l'appartement situé à [adresse de l'appartement].

2. Objet

Les présentes conditions régissent la location de l'appartement [nom de l'appartement ou référence], situé à [adresse complète], pour des séjours touristiques à la montagne.

3. Réservation

3.1 Procédure de Réservation

- Le Locataire peut effectuer une réservation en ligne via le site [nom du site web] ou par téléphone à l'adresse [adresse email] ou au numéro [numéro de téléphone].
- La réservation est considérée comme confirmée dès réception du versement d'un acompte de [pourcentage, par exemple 30%] du montant total de la location.
- Le Locataire recevra un email de confirmation avec les détails de la réservation.

3.2 Délai de Rétractation

- Le Locataire dispose d'un délai de **[nombre de jours, par exemple 14 jours]** à compter de la réservation pour annuler gratuitement sa réservation, à condition que celle-ci soit effectuée plus de **[nombre de jours, par exemple 30 jours]** avant le début du séjour.
- Si la réservation est annulée dans un délai inférieur à **[nombre de jours]** avant le début du séjour, l'acompte ne sera pas remboursé.

4. Durée et Prix de la Location

4.1 Durée du Séjour

- La durée minimale de location est de [nombre de nuits].
- La location débute à partir de [heure de début, par exemple 16h00] le jour de l'arrivée et se termine à [heure de départ, par exemple 10h00] le jour du départ.

4.2 Prix de la Location

- Le prix de la location est indiqué sur le site web et sur la confirmation de réservation.
- Les prix sont [hors taxes / toutes taxes comprises] et peuvent varier en fonction des saisons (haute saison, basse saison, etc.).
- Tout frais supplémentaire, tel que la taxe de séjour ou des services optionnels (ménage, location de linge, etc.), sera précisé au moment de la réservation.

5. Modalités de Paiement

5.1 Acompte

• Un acompte de [pourcentage] est exigé lors de la réservation pour confirmer celle-ci.

5.2 Solde

- Le solde de la location est dû au plus tard [nombre de jours avant l'arrivée] avant le début du séjour.
- Le paiement peut être effectué par carte bancaire, virement bancaire ou tout autre moyen indiqué par le Propriétaire.

6. Annulation

6.1 Annulation par le Locataire

- En cas d'annulation par le Locataire avant [nombre de jours] du début du séjour, l'acompte sera remboursé, sauf si l'annulation intervient dans les [nombre de jours] précédant l'arrivée, auquel cas l'acompte sera perdu.
- En cas d'annulation après le début du séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

6.2 Annulation par le Propriétaire

• Si le Propriétaire est contraint d'annuler la réservation pour des raisons exceptionnelles, il remboursera intégralement le Locataire.

7. Obligations du Locataire

7.1 Utilisation de l'Appartement

- L'appartement doit être utilisé de manière raisonnable et dans le respect des lieux et du voisinage.
- Le Locataire est responsable de tout dommage causé à l'appartement ou au mobilier durant la période de location.

7.2 Nombre de Personnes

• Le nombre maximum de personnes autorisées à séjourner dans l'appartement est de **[nombre de personnes]**. Toute personne supplémentaire devra être approuvée par le Propriétaire et pourra entraîner des frais supplémentaires.

7.3 Animaux

• [Politique sur les animaux, par exemple : "Les animaux ne sont pas autorisés dans l'appartement, sauf accord préalable du Propriétaire."]

8. Assurance

Le Locataire est responsable de sa propre assurance habitation. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance de voyage incluant la couverture des risques de dommages aux biens, de vol, d'annulation et d'éventuels frais médicaux.

9. État des Lieux et Dépôt de Garantie

9.1 État des Lieux

• Un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au départ du Locataire.

9.2 Dépôt de Garantie

• Un dépôt de garantie de **[montant, par exemple 500€]** peut être demandé à l'arrivée. Ce dépôt sera restitué au Locataire à la fin du séjour, après vérification de l'état des lieux.

10. Responsabilité

Le Propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident survenant pendant la durée du séjour. Le Locataire est responsable de sa sécurité ainsi que de celle de ses invités.

11. Litiges et Juridiction Compétente

En cas de litige, les parties tenteront de résoudre le différend à l'amiable. Si une solution amiable n'est pas trouvée, le tribunal compétent sera celui du **[nom de la ville ou région]**.

12. Force Majeure

En cas de force majeure, aucune des deux parties ne pourra être tenue responsable. La force majeure inclut des événements tels que des catastrophes naturelles, des grèves, des pandémies, etc.